

PROVINCE DE QUÉBEC COMMISSION SCOLAIRE DES ÎLES ÎLES-DE-LA-MADELEINE



À une réunion ordinaire du Conseil des commissaires de la *Commission scolaire des Îles* du mardi 26 février 2013 tenue à la bibliothèque de l'*École polyvalente des Îles* (L'Étang-du-Nord) à 19 h et à laquelle sont présents :

Mesdames	Francine CYR (CES* 8) Micheline LAPIERRE (CES 11) Monica POIRIER (CES 2) Huguette REID (CES 10) Annie VIGNEAU (CES 7)	Messieurs	Antoine BÉNARD (parent du secondaire) Fernand BÉNARD (CES 1) Jean CORMIER (parent du primaire) Jean-Yves LAPIERRE (CES 6) Gérard R. LEBLANC (CES 9) Jules RICHARD (CES 3)
	*CES = circonscription électorale scolaire		

formant le quorum requis (6 commissaires parmi les 11 commissaires ayant droit de vote).

Étaient absents :

Madame	Isabelle CUMMINGS (CES 4)	Monsieur	Gilles VIGNEAULT (CES 5)

La directrice générale, madame Brigitte Aucoin, est présente ainsi que le secrétaire général, monsieur Donald Chiasson.

-Cinq (5) personnes du public assistent à la réunion.

1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Micheline Lapierre, appuyée par madame Huguette Reid, d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour;
- 2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion ordinaire du 22 janvier 2013;
- 3. Période de questions-commentaires (15 minutes);
- 4. Assermentation d'une commissaire à la CES numéro 7;
- 5. Composition du comité exécutif;
- 6. Appui à la Coalition priorité éducation;
- 7. Appréciation de la direction générale;
- 8. Déclaration d'engagement à la stratégie d'établissement durable;
- 9. État de situation dans les services de garde;
- 10. Cadre d'organisation des services au secteur des jeunes (dépôt);
- 11. Adhésion à un regroupement d'achat d'assurances de dommages pour 2013-2014 et mandats;
- 12. Suivi du comité de vérification;
- 13. Correspondance;
- 14. Période de questions-commentaires (15 minutes);
- 15. Levée de la réunion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2013-007)



2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion ordinaire du 22 janvier 2013

Il est proposé par monsieur Jules Richard, appuyé par monsieur Antoine Bénard, que le procès-verbal de la réunion du 22 janvier 2013 soit adopté, comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2013-008)

3. Période de questions-commentaires

Aucune question ni commentaire.

4. Assermentation d'une commissaire à la CES numéro 7

Considérant la démission de la commissaire de la circonscription électorale scolaire numéro 7, madame Gabrielle Landry, et de l'avis de remplacement diffusé dans le Radar de décembre 2012;

Considérant la recommandation du comité de sélection (comité exécutif);

Considérant la consultation faite auprès du Comité de parents (article 199 de la Loi sur les élections scolaires) le 28 janvier 2013;

Il est proposé par monsieur Jean-Yves Lapierre, appuyé par madame Huguette Reid, d'accepter la nomination de madame Annie Vigneau, à titre de commissaire pour représenter la circonscription électorale scolaire numéro 7.

L'adoption de la résolution est suivie de l'assermentation de la commissaire ainsi nommée devant la directrice générale, madame Brigitte Aucoin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2013-009)

5. Composition du comité exécutif

Il est proposé par monsieur Jules Richard, appuyé par madame Huguette Reid, que le Comité exécutif soit composé, jusqu'aux prochaines élections scolaires fixées au 2 novembre 2014, de :

Mesdames Isabelle Cummings, Francine Cyr (présidente) et Monica Poirier;

Messieurs Jean-Yves Lapierre et Jules Richard.

S'ajoutent également les commissaires parents, Messieurs Jean Cormier et Antoine Bénard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2013-010)

(vient modifier résolution CC.2012-103)

6. Appui à la Coalition priorité éducation

Il est proposé par monsieur Jean Cormier, appuyé par monsieur Gérard Leblanc, que la Commission scolaire des Îles, par la voix de sa présidente, madame Francine Cyr, et de la présidente du Comité de parents, madame Martine Martin, encourage employés et partenaires à signer la pétition nationale de la Coalition priorité éducation, visant à faire de l'éducation une véritable priorité nationale au Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2013-011)



7. Appréciation de la direction générale

Il est proposé par madame Monica Poirier, appuyée par monsieur Gérard Leblanc, que le Conseil des commissaires accepte le rapport du Comité d'appréciation de la direction générale pour l'année 2011-2012 et que l'évaluation soit conservée à son dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2013-012)

8. <u>Déclaration d'engagement à la stratégie d'établissement durable</u>

Considérant que :

Le retour et l'établissement des jeunes ont été identifiés comme priorité en 1999 lors d'un rassemblement jeunesse tenu à Murdochville, priorités qui ont été réitérées lors de consultations jeunesse tenues en 2006 et 2012;

La région évolue dans un contexte d'inversion de la pyramide d'âge provoquant ainsi une rareté de la main-d'œuvre, un manque de relève entrepreneuriale, un besoin de qualification de la main-d'œuvre et une nécessité de continuer à revitaliser les territoires pour assurer leur dynamisme et le maintien des services de proximité;

Plusieurs régions veulent se démarquer pour attirer une nouvelle population et que l'occupation dynamique du territoire passe par la valorisation de celui-ci par sa population de même que par l'apport de main-d'œuvre, mais également par l'arrivée d'entrepreneurs, d'étudiants et d'investisseurs, bref de citoyens;

Les ententes Cap sur l'avenir 2006-2009 et 2009-2012 sur le retour et l'établissement des jeunes pilotées par la Commission jeunesse Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CJGIM) ont contribué à faire basculer dans le positif le solde migratoire chez les 25-34 ans au cours des dix dernières années:

La Conférence régionale des élus Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CRÉGÎM) signait en 2008 une entente spécifique sur l'immigration afin d'attirer des personnes immigrantes et de favoriser leur établissement durable dans la région;

Les deux ententes préalablement mentionnées prenaient officiellement fin au 31 mars 2012 et qu'il existait une forte volonté de les reconduire;

Le comité des partenaires de Cap sur l'avenir ainsi que la Table régionale de concertation en immigration (TRCI) ont émis la recommandation de travailler de façon concertée au développement d'une stratégie d'établissement durable;

La CRÉGÎM a accepté d'assurer le leadership de la démarche régionale en collaboration rapprochée avec ses partenaires;

Le comité exécutif formé de partenaires de la CRÉGÎM, de la CJGIM, d'Emploi-Québec, du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) a été mis sur pied en mars 2012 et la chargée de projet embauchée avec le mandat d'élaborer une stratégie d'établissement durable et un plan d'action associé;

Les directions d'une cinquantaine d'organisations de la région ont donné leur aval à la démarche en avril 2012 en déléguant, notamment, du personnel pour participer à l'idéation d'une stratégie d'établissement durable;

Les membres de la Conférence administrative régionale (CAR) ont accueilli avec enthousiasme les objectifs visés par la démarche;

L'étroite collaboration entre les organisations des différents paliers de gouvernance territoriale est non seulement souhaitée, mais nécessaire;

Les partenaires du comité exécutif ont confirmé leur intérêt à poursuivre leur engagement dans la Stratégie d'établissement durable des personnes en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine 2012-2018.



En conséquence, il est proposé par monsieur Jules Richard, appuyé par madame Micheline Lapierre, que la Commission scolaire des Îles s'engage à participer pleinement à cette démarche et à en assurer son succès et que la présidente, madame Francine Cyr, et la directrice générale, madame Brigitte Aucoin, soient mandatées afin de signer la déclaration valide jusqu'en 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2013-013)

9. État de situation dans les services de garde

Considérant la situation financière préoccupante et récurrente de trois des quatre services de garde (SDG) de la CSÎ;

Considérant l'absence de financement additionnel pour compenser les pertes importantes encourues à chaque année au niveau des SDG;

Considérant les compressions budgétaires annoncées par le gouvernement, et ce, pour une troisième année consécutive;

Considérant que les SDG constituent un apport important dans l'offre de service d'une école, mais que cet apport ne saurait se faire au détriment d'autres services;

En conséquence, il est proposé par madame Huguette Reid, appuyée par monsieur Jean-Yves Lapierre, que les directions d'école et les conseils d'établissement des écoles Centrale, Stella-Maris et aux Iris mettent en place, pour la prochaine année, des moyens concrets visant à résoudre de façon significative (atteinte d'un autofinancement) la situation financière qui prévaut et qu'une évaluation de ces moyens soit faite au printemps 2014 afin de se positionner pour l'année suivante.

Il est entendu que les services de la CSÎ et l'ensemble du personnel des SDG pourront être mis à contribution afin d'aider à identifier des moyens de corriger la situation, si tant est que la chose est possible.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2013-014)

10. Cadre d'organisation des services au secteur des jeunes (dépôt)

Document déposé par la directrice des services éducatifs, madame Isabelle Gilbert, pour une adoption ultérieure.

11. Adhésion à un regroupement d'achat d'assurances de dommages pour 2013-2014 et mandats

CONSIDÉRANT l'expérience financièrement avantageuse vécue les années passées par le regroupement de certaines commissions scolaires des régions 01, 02, 03, 09 et 12 pour l'obtention d'un nouveau portefeuille d'assurances en dommages;

CONSIDÉRANT QU'il serait avantageux de maintenir ce regroupement d'achat de services pour l'année 2013-2014 de l'avis des partenaires impliqués;

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire des Appalaches a accepté de représenter les commissions scolaires membres du regroupement auprès du conseiller, Guy Turcot de GT&A gestion de risque inc.;

CONSIDÉRANT QU'il y va de l'intérêt de la Commission scolaire des Îles de maintenir son adhésion à ce regroupement d'achat d'assurances en dommages;



Il est proposé par madame Monica Poirier, appuyée par monsieur Antoine Bénard,

DE PARTICIPER au regroupement d'achat desdites commissions scolaires, pour le renouvellement de ses assurances en dommages pour l'année 2013-2014;

DE MANDATER la firme GT&A gestion de risque inc. pour préparer un appel d'offres public, pour le renouvellement de la couverture d'assurances en dommages pour l'ensemble des commissions scolaires du regroupement concerné;

DE MANDATER la Commission scolaire des Appalaches à réaliser l'appel d'offres public selon les politiques et procédures en vigueur à cette commission scolaire et D'ACCEPTER d'être responsable au même titre que celle-ci pour le présent mandat;

DE S'ENGAGER à accepter, après présentation du rapport d'analyse de la firme GT&A gestion de risque inc., la recommandation découlant de cet appel d'offres pour l'ensemble des commissions scolaires ayant participé au regroupement.

D'AUTORISER madame Danielle Gallant à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2013-015)

12. Suivi du comité de vérification

Monsieur Jean-Yves Lapierre, du comité de vérification, présente un sommaire de la situation financière de la Commission scolaire au regard de l'année 2012-2013, à la suite d'une rencontre tenue le 21 janvier 2013.

13. Correspondance

 Demande de rencontre du Protecteur de l'élève afin d'y présenter un rapport de plaintes (2).

14. Période de questions-commentaires

• Madame Brigitte Aucoin, directrice générale, tient à adresser une motion de félicitations au personnel de la Polyvalente et aux élèves qui ont participé nombreux dans le cadre du Carnaval 2013. Il semble que le site de l'aréna de Havre-aux-Maisons permette une plus grande diversité d'activités et favorise une plus grande participation. À noter également la qualité du spectacle présenté dans le cadre de la Soirée amateur, tant pour la prestation des élèves que pour celle du personnel, dans leur numéro de clôture, que pour l'encadrement et la coordination de l'ensemble.

15. Levée de la réunion

L	₋'ordre du jo	our étant	épuisé,	la présidente	lève la	réunion	à 1	9 h	50.
ļ	ADOPTÉE ((CC. 201	3-016)						

Francine Cyr, présidente Donald Chiasson, secrétaire général